

Face au maintien d'une forte demande, les prix de la construction résidentielle ont augmenté de 7.7%, ce qui représente une accélération par rapport à l'augmentation de 6.1% observée en 1971, alors que les prix de la construction non résidentielle, où la demande était relativement faible, ont progressé de 6.1%, c'est-à-dire dans la même proportion qu'en 1971. Il s'est produit une décélération de la hausse des prix de la main-d'œuvre, de sorte que la poussée des prix est attribuable surtout à l'augmentation du coût du matériel. La hausse de 15.2% du prix du bois d'œuvre a fait monter le prix des matériaux de construction résidentielle au niveau le plus élevé de la décennie.

21.1.9 Le secteur public

Les dépenses totales de tous les paliers de l'administration publique réunis (abstraction faite des transferts entre administrations) se sont accrues de 13.0% en 1972, soit une augmentation à peu près égale à celle de l'année précédente. Les dépenses en biens et services sont celles qui ont le plus largement contribué à l'augmentation, et elles reflètent surtout la progression des paiements de rémunérations, y compris d'importantes sommes rétroactives. Les dépenses courantes ont augmenté environ au même rythme qu'en 1971. L'augmentation des dépenses en capital, qui a été sensiblement inférieure à celle de 1971, a été de même importance aux niveaux fédéral et provincial.

L'autre augmentation importante des dépenses a eu lieu dans les paiements de transfert aux particuliers. L'augmentation, sans égale depuis plusieurs années, s'est concentrée au niveau fédéral. Les prestations d'assurance-chômage ont plus que doublé en 1972 par suite de l'application de la nouvelle Loi sur l'assurance-chômage et de la persistance des niveaux élevés de chômage. La majoration des pensions de vieillesse et l'introduction du programme d'initiatives locales sont d'autres facteurs qui ont contribué à l'augmentation des transferts fédéraux aux particuliers. Au niveau provincial, on a enregistré la plus faible augmentation depuis des années en raison du ralentissement du taux d'augmentation des subventions aux établissements d'enseignement postsecondaire et du remplacement des subventions de base en espèces au titre du logement par des crédits d'impôt fonciers dans le cadre du système d'impôt sur le revenu.

Les recettes totales se sont accrues d'un peu moins de 11.0% en 1972, soit environ dans la même proportion qu'en 1971. Les recettes provenant des impôts directs des particuliers et des impôts indirects ont à peu près contribué à part égale à cette augmentation. L'augmentation des impôts directs des particuliers était légèrement inférieure à celle de l'année précédente en raison de la réduction du taux de l'impôt aux niveaux fédéral et provincial. Les impôts indirects ont augmenté beaucoup plus que l'année précédente en raison de l'augmentation des ventes ainsi que de certains taux. Toutes les autres catégories de recettes ont progressé, à l'exception de celle des transferts courants de particuliers qui a régressé, par suite surtout de l'élimination des primes d'assurance-hospitalisation et d'assurance maladie pour les personnes âgées de l'Ontario.

Étant donné que les dépenses ont augmenté plus que les recettes, le secteur public, d'après les comptes nationaux et si l'on inclut le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec, est passé d'un excédent de 100 millions de dollars en 1971 à un déficit de 634 millions en 1972. Les déficits des administrations fédérale, provinciales et locales se sont tous accentués pendant l'année. L'excédent du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec est passé de 1,278 millions de dollars à 1,374 millions, soit une augmentation comparable à celle des dernières années.

21.2 Produit intérieur par branche d'activité

21.2.1 Indices du produit intérieur réel

Statistique Canada publie depuis le début des années 60 un ensemble de données relatives à la production portant sur l'éventail complet des activités économiques canadiennes et leurs diverses composantes (y compris l'indice de la production industrielle). Ces données, qui se présentent sous forme d'indices de la production, mesurent la valeur ajoutée pour chaque branche d'activité, exprimée en dollars de l'année de base. Techniquement, on les appelle « indices du produit intérieur réel (P.I.R.) au coût des facteurs par branche d'origine ». Lorsqu'on construit l'indice du P.I.R. global, là où la production brute d'une industrie devient l'entrée intermédiaire d'une autre industrie ou atteint l'utilisateur final (ventes non industrielles), ou les deux, la portion comptée en double est éliminée. Ceci se fait en